

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**
Etablissement Public Industriel et Commercial

Délibération N° 2024-15 OBJET ADMINISTRATION Vote Budget supplémentaire 2024	EXTRAIT Du registre des délibérations du Comité de Direction de l'EPIC Office de tourisme 'Saint-Marcellin Vercors Isère'	Date de convocation 29/02/2024 Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de votants : 9
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Séance du 26/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, à dix-huit heures.

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme 'Saint-Marcellin Vercors Isère' dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la ville de Saint-Antoine l'Abbaye, sous la présidence de M. Raphael Mocellin, Président. Le nombre de membres prescrits par les statuts ayant été respecté et le quorum atteint, les membres du Comité de Direction ont pu délibérer.

Présents : R. Mocellin (Président), M-C Jolland, P. Ferrouillat, V. Dumas, D. Locatelli, V. Pénard, H. Duquesne, P. Rosaire, F. Ballouhey, N. Cruzet, J. Damaisin (Responsable Administrative et Financière OTI), N. Bontoux (Directeur OTI)

Absents : N. Petter, P. Seyve, L. Garnier (Vice-Président), N. Nava, A. Fustier, D. Dorly, P. Despesse, D. Gleize, P. Stref, I. Duquesne, M. Delaune (SMVIC)

Secrétaire : Jessie Damaisin

1- SUJET DE LA DELIBERATION (extrait du Procès-verbal)

Le compte de gestion et le compte administratif ont été approuvés par le comptable assignataire :
Un résultat de **80 933,11€** est à affecter à la section fonctionnement
Un résultat de **52 264,83€** est à affecter à la section investissement
en complément du budget primitif voté le 6 février 2024.

Le Directeur de l'Office de tourisme Saint-Marcellin Vercors Isère présente les éléments de synthèse du Budget supplémentaire 2024.

Le budget global de la section fonctionnement (BP + complément) s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **823 004,11€**.

Le budget global de la section investissement (BP + complément) s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **90 992,38€**.

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**
Etablissement Public Industriel et Commercial

2- DELIBERATION

Le président propose de voter le Budget supplémentaire de fonctionnement 2024 synthétisé comme suit :

• SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

Chapitres	Libellé	BP voté 2024	Budget complémentaire avec affectation du résultat	Total dépenses 2024	
		Montant	Montant	Montant	%
011	Charge à caractère général	241 513,6	80 933,11	322 446,71	39%
012	Charge de personnel, frais assimilé	427 558,85	0	427 558,85	52%
65	Autres charges de gestion courante	33 821	0	33 821	4%
67	Charges exceptionnelles	450	0	450	0
023	Virement à la section investissement	0	0	0	0
042	Opération ordre de transfert entre sections	38 727,55	0	38 727,55	5%
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		742 071	80 933,11	823 004,11	

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**
Etablissement Public Industriel et Commercial

RECETTES

Chapitres	Libellé	BP 2024 voté	Budget complémentaire avec affectation du résultat	Total Recettes 2024	
		Montant	Montant	Montant	%
013	Atténuations de charges	0	0	0	0
042	Ordre de transfert	0	0	0	0
70	Ventes produits, prestations	82 071	0	82 071	10%
74	Subventions	470 000	0	470 000	57%
75	Autres produits de gestion courante	190 000	0	190 000	23%
77	Produits exceptionnels		0	0	0
R 002 excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	80 933,11	80 933,11	10%
TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		742 071	80 933,11	823 004,11	

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**
Etablissement Public Industriel et Commercial

• **SECTION INVESTISSEMENT**

DEPENSES

Chapitres	Libellé	BP 2024 voté	Budget complémentaire avec affectation du résultat	Total Dépenses 2024	
		Montant	Montant	Montant	%
20	Immobilisations incorporelles	7000		7000	8%
21	Immobilisations corporelles	31 727,55	52 264,83	83 992,38	92%
23	Immobilisation en cours			0	
040	Opération d'ordre de transfert	0		0	
TOTAL GENERAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		38 727,55	52 264,83	90 992,38	

RECETTES

Chapitres	Libellé	BP 2024 voté	Budget complémentaire avec affectation du résultat	Total recettes 2024	
		Montant	Montant	Montant	%
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
001	Solde d'exécution section investissement	0	52 264,83	0	58%
021	Virement section exploitation	0	0	0	0
040	Opération de transfert entre sections	38 727,55	0	38 727,55	42%
TOTAL GENERAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		38 727,55	52 264,83	90 992,38	

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**
Etablissement Public Industriel et Commercial

Nombre de VOTANTS : 0
Nombres de POUVOIRS : 0
Nombres de POUR : 0
Nombres de CONTRE : 0
Nombres de ABSTENTION : 0

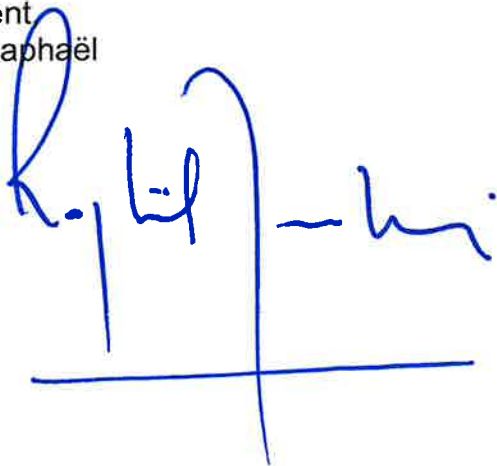
Sur rapport de Monsieur le Président,
Vu les articles L1612-1 à L1612-20 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L133-7 du code du tourisme,
Vu l'instruction comptable M4 applicable aux EPIC
Vu les statuts de l'Office de Tourisme,

Après discussion, les membres du Comité de Direction de l'EPIC décident, à l'unanimité :

- **d'adopter** le Budget supplémentaire de l'office de tourisme pour l'exercice 2024
- **d'autoriser** Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Président
Mocellin Raphaël



*Délibération certifiée exécutoire par le Président
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :
Et de l'affichage en date du :*

